RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Lozère
COMMUNAUTE DE COMMUNES RANDON-MARGERIDE

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 28
Votants : 35
Pour : 35
Abstention :0
Contre :0

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBOUL
Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Patrice SAINT-LEGER, Murielle TEISSEDRE, André THEROND, Didier VIGOUROUX
Excusés :
Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_057 - Objet : ZA DES COMBERMES - VENTE D'UN TERRAIN AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur le Président indique à l'assemblée que le Conseil départemental de la Lozère représentée par Madame Sophie PANTEL, se porte acquéreur des parcelles numéros 1618, 1617 et 1595 section B à Châteauneuf-de-Randon à proximité de la Zone d'Activité des Combermes, afin de construire un nouveau centre technique du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **De vendre** au Conseil départemental de la Lozère représentée par Madame Sophie PANTEL les parcelles numéros 1618, 1617 et 1595 section B à Châteauneuf-de-Randon à proximité de la Zone d'Activité des Combermes d'une contenance totale de 4 539 m² pour un montant de 1 €.
- **Donne** pouvoir au Président ou son représentant Mr Guy GALTIER Vice-Président, pour signer tout actes et toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 22/04/2021
048-200069102-20210413-DE_2021_057-DE